Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260602-C2026_120-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
22 MAI 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 34
Votants : 39
Procuration : 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 1 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le un juin à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, M. Jonathan SEKLI, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yanncik FIEVEZ, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, M. Pascal GUIBLIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , Mme Marie HAMEL-FAURE , Mme Maryse GÉRARD, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Étaient absents :
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER

Absent(s) ayant donné pouvoir :
Mme Stéphanie BODIN a donné pouvoir à M. Michel GRIGNON
Mme Sophie JUBIN a donné pouvoir à M. Jonathan SEKLI
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Isabelle GUILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC
M. Kévin MENANT a donné pouvoir à M. Kévin MENANT

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_120 - ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des membres des commissions communautaires - Modification à la délibération N° C2026_077 du 27 avril 2026

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

Vu les élections des vices-présidents et des compétences attribuées par arrêtés du Président en date du 9 avril 2026.

Il est rappelé que, selon le règlement intérieur en vigueur (décembre 2020 et compléments en février 2021), les membres des commissions communautaires **sont uniquement des conseillers communautaires.**

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260602-C2026_120-DE

Il est rappelé que, selon l'article 28 du même règlement intérieur, les commissions doivent respecter le principe de représentation géographique et que le Bureau Communautaire est force de proposition pour la composition de la commission Finances et de la commission Économie.

1- Commission Finances et CLECT * (composée uniquement de conseillers communautaires)

Les membres du Bureau réunis le 16 avril 2026 proposent pour la commission Finances **soit composée des membres du Bureau Communautaire.**

Un membre suppléant sera également désigné afin d'assurer la représentation des communes lors des réunions de la commission Finances (en cas de suppléance).
*Il est proposé de rajouter également le Conseiller des décideurs Locaux (DGFIP) lors des réunions de la CLECT *.*

Présidence de la commission FINANCES

Présidence	*Président*	*Patrice LE PENHUIZIC*
Vice-Présidence déléguée	*FINANCES- MARCHES PUBLICS*	*6ème Vice-Président : Stéphane COMBEAU*

Commune	Membres Titulaires (Nom Prénom Commune)	Membres suppléants (Nom Prénom Commune)
Berric	Michel GRIGNON	Sophie JUBIN
Caden	Claire MAHÉ	Sylvie BOULO
La Vraie-Croix	Pascal GUIBLIN	Sandra ROUSSELET
Larré	Camille LE CLAIRE	Yannick FIEVEZ
Lauzach	Patrice LE PENHUIZIC	Laëtitia ÉON
Le Cours	Joël TRIBALLIER	/
Limerzel	Serge LUBERT	Sylvie GAIN
Malansac	Morgane RÉTHO	Pascal QUIMBRE
Molac	Marcel ARS	Jean-Yves BOUSSO
Pluherlin	Jean-Pierre GALUDEC	Isabelle GUILLET
Questembert	Boris LEMAIRE	Maxime PICARD
Rochefort-en-Terre	Stéphane COMBEAU	/
Saint-Gravé	Thierry AUTRAN	Colette GORRÉ

* ***CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées*** *(CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité (communauté ou métropole) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).*

2- Commission Économie / Agriculture / Emploi-Formation (composée uniquement de conseillers communautaires)

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260602-C2026_120-DE

Un membre suppléant sera également désigné afin d'assurer la représentation des communes lors des réunions de la commission Économie/ Agriculture / Insertion professionnelle (en cas de suppléance).

Les membres du Bureau réunis le 16 avril 2026 ont proposé les membres titulaires suivants pour la commission Économie / Agriculture / Insertion professionnelle (ouvert à tout conseiller communautaire).

En complément, la Commune de Questembert demande à modifier en cette séance du 1er juin leurs représentants par rapport à la délibération n°C2026_077 du 27 avril 2026, comme suit :

Présidence de la commission Economie

Présidence	*Président*	*Patrice LE PENHUIZIC*
Vice-Présidence déléguée	*ECONOMIE-AGRICULTURE-EMPLOI/FORMATION*	*9ème Vice-Président : Maxime PICARD*

Commune	Membres Titulaires (Nom Prénom Commune)	Membres suppléants (Nom Prénom Commune)
Berric	Sophie JUBIN	Michel GRIGNON
Caden	Claire MAHÉ	Pascal HERVIEUX
La Vraie-Croix	Pascal GUIBLIN	Sandra ROUSSELET
Larré	Yannick FIEVEZ	Camille LE CLAIRE
Lauzach	Patrice LE PENHUIZIC	Laëtitia EON
Le Cours	Joël TRIBALLIER	/
Limerzel	Serge LUBERT	Sylvie GAIN
Malansac	Morgane RÉTHO	François HERVIEUX
Molac	Marcel ARS	Jean-Yves BOUSSO
Pluherlin	Isabelle GUILLET	Jean-Pierre GALUDEC
Questembert	Anthony LECOINTRE	Albane DIEU
Rochefort-en-Terre	Stéphane COMBEAU	/
Saint-Gravé	Thierry AUTRAN	Colette GORRÉ

<u>3- Commission Tourisme (composée uniquement de conseillers communautaires)</u>

Un membre suppléant sera également désigné afin d'assurer la représentation des communes lors des réunions de la commission Tourisme (en cas de suppléance).

Les membres du Bureau réunis le 16 avril 2026 proposent les membres titulaires suivants pour la commission Tourisme.

Présidence de la commission Tourisme

Présidence	*Président*	*Patrice LE PENHUIZIC*
Vice-Présidence déléguée	*CULTURE-TOURISME*	*7ème Vice-Président : Serge LUBERT*

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260602-C2026_120-DE

Commune	Membres Titulaires (Nom Prénom Commune)	Membres suppléants (Nom Prénom Commune)
Berric	Stéphanie BODIN	Jonathan SEKLI
Caden	Pascal HERVIEUX	Sylvie BOULO
La Vraie-Croix	Sandra ROUSSELET	Pascal GUIBLIN
Larré	Yannick FIEVEZ	Camille LE CLAIRE
Lauzach	Laëtitia ÉON	Patrice LE PENHUIZIC
Le Cours	Joël TRIBALLIER	/
Limerzel	Sylvie GAIN	/
Malansac	Gaëlle ROLLIN	Pascal QUIMBRE
Molac	Marcel ARS	Sophie SOULIMAN
Pluherlin	Isabelle GUILLET	Jean-Pierre GALUDEC
Questembert	Anthony LECOINTRE	Marie HAMEL-FAURE
Rochefort-en-Terre	Stéphane COMBEAU	/
Saint-Gravé	Colette GORRÉ	Thierry AUTRAN

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- De valider le renouvellement des commissions ainsi nommées ci-dessus, et de valider leur composition proposée ci-dessus.

Une interrogation est toutefois posée concernant la désignation du délégué suppléant pour la commune de Larré au sein de la commission économie, il conviendra de préciser à la séance suivante, si la commission économie doit être exclusivement composée de conseillers communautaires (après vérification du règlement intérieur en vigueur).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 2 juin 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8 av. de la Gare
56231 QUESTEMBERT
CEDEX
02 97 26 59 51

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 02/06/2026
Qualité : PRÉSIDENT